

Vie de l'association

LES ADHÉRENTS DE L'ABF (3 200 À CE JOUR) venant de tous types d'établissements et de toutes catégories de personnels, il paraît de plus en plus important que la circulation des informations soit, pour chacun d'entre eux, fluide et efficace. Dans cet objectif, Martine Pringuet a créé la Commission nationale « Vie de l'association » pour répondre aux questions des adhérents sur le fonctionnement de l'ABF et leur permettre de s'y exprimer.

Martine Itier a pris le relais et souhaite faciliter l'expression et la participation de tous (cf. rapport complet page 136) en complément du travail quotidien des permanentes du siège social.

Cet atelier a permis de faire ressortir, dans le cadre du congrès, de nombreuses préoccupations très rarement exprimées au sein de l'association.

Qui sont nos adhérents ? Pourquoi certains d'entre eux (et en particulier les jeunes bibliothécaires) ne s'investissent pas davantage dans les actions de l'ABF ?

Gérard Briand a écouté les participants représentant les petites et moyennes bibliothèques, surtout dans les zones rurales. Ils se sentent isolés, vivent des situations difficiles. L'ABF pourrait proposer des lieux d'échanges sur des problèmes pratiques. Les notions de réseaux, de complémentarité, la formation des bénévoles et des professionnels sont des préoccupations prioritaires.

Pour certains, des situations professionnelles sont extrêmement préoccupantes et nécessitent une solidarité et un soutien qui doit être adapté à chaque situation.

De nombreux collègues ont évoqué les incohérences de statuts, l'irrégularité des concours, la course-poursuite entre la formation, la post-formation, l'avenir des contrats aidés....

Ceci explique peut-être la frilosité de certains à militer dans les groupes régionaux. Ils ne sont donc pas représentés dans les Conseils d'administration et par conséquent, au Conseil national de l'ABF.

Les grands dossiers politiques qui mobilisent l'association leur semblent parfois éloignés de leurs priorités de terrain.

Alain Pansu a rappelé la longévité de l'ABF, sa tranquille croissance, sa place et sa reconnaissance dans le monde des bibliothèques. Il a rappelé ses missions nationales et internationales, le rôle des commissions en tant que groupes de travail pouvant répondre à un besoin conjoncturel. Il a également répété l'obligation légale à laquelle l'association devait se sou-

mettre de restructurer une partie de ses activités bénéficiaires, d'où la création de l'ABIS (Agence Bibliothèques Information Services).

Pierre Bruthiaux a fait part des réalisations, parfois discrètes, des groupes régionaux, de leur forte implication dans la formation élémentaire de l'ABF.

Il ressort des débats de cet atelier qu'une plus grande clarté dans les choix essentiels de l'association et une meilleure explication des orientations choisies sont nécessaires. Certains ont aussi évoqué la clarté du fonctionnement de l'association. À cela, Martine Itier a rappelé que des outils ont été élaborés pour y répondre. Ainsi, le dossier « Comment gérer un groupe régional » a été constitué et envoyé à tous les groupes régionaux. Il est régulièrement actualisé et présente les modes de gestion administratifs, électoraux et financiers de chaque instance de l'ABF. Les Bureaux et les Conseils d'administration des régions peuvent ainsi répondre et informer les adhérents.

Cet atelier a permis un véritable dialogue et les questions ont révélé un réel attachement à l'existence de l'ABF comme nécessaire lieu d'échanges et d'expression pour les professionnels.

Gérard Briand a conclu que malgré les difficultés de communication sur lesquelles nous allons travailler, le bibliothécaire a un rôle social et politique et que l'ABF est un lieu de rassemblement pour s'y entraider.

Christine Guy